

PROCES - VERBAL en

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 FÉVRIER 2019

Début de session : 18h

Secrétaire de séance : M. MASSENHOVE

Quorum : 18

Ordre du jour modifié :

- 1) vote du PV
- 2) Voyages
- 3) Affaires financières
- 4) DHG
- 5) Questions diverses

- 1) PV du CA du 6 décembre :
Vote à l'unanimité

- 2) Voyages :

Deux séjours proposés :

- Angleterre : deux classes de cinquième sont concernées : le thème est l'Angleterre médiévale. La part collège n'est pas fixée car le coût global n'est pas encore déterminé.

Vote : une abstention, 17 votes pour

- Montsauche les Settons : voyage pour la classe orchestre. Le collège est en attente de dons pour ce séjour. La classe étant constituée, les parents pourront échelonner le paiement. Une question des représentants de parents d'élèves porte sur ce voyage : en quoi consiste-t-il et auraient-ils le voyage à étranger ? Matin : musique ; après-midi : sport. Ce voyage sera fait en plus du voyage linguistique

Vote à l'unanimité

Arrivée de Mme PIERRE. Passage à 19 votants

- 3) Affaires financières :

DBM pour info pour 2018 & pour 2019 : voir document annexe.

- autorisation d'encaisser pour les livres supplémentaires suite au séjour « Écrivains en herbe » :

vote à l'unanimité

- subvention de l'AS du collège à hauteur de 500 euros : moins de licenciés cette année, difficultés financières. Une réflexion est faite cette année quant aux sports qui seront proposés pour l'année prochaine :

vote à l'unanimité

- don d'un mécène à hauteur de 2000 euros (classe orchestre) : ce don pourrait aider pour le voyage au Lac des Settons. Suite à une question des représentants de parents d'élèves, ce don porte sur le lac des Settons mais il a été prévu avec l'enseignant en charge que cette somme soit réservée à ce voyage. En cas de difficultés financières, le fonds social peut aussi aider. Le problème a été évoqué aux familles.

vote à l'unanimité.

4) Questions diverses :

Trois questions des représentants de parents :

- Est-il possible que les enseignants mettent les documents sous format pdf plutôt que Word ? Le problème réside dans la mise en page. L'information sera donnée en salle des professeurs.
- Est-il possible d'avoir une communication claire et actualisée sur les prélèvements et les tarifs de cantine ? Des dates de prélèvement ont été indiquées par l'intendance. Le tableau récapitulatif peut être mis sur l'ENT. Pour les tarifs, ils changent en 2019. Les sommes prélevées peuvent varier en fonction des élèves,, même au sein d'une fratrie.
- Est-il possible d'avoir un contact sur l'ENT pour contacter la vie scolaire ou l'administration pour les parents ? Les parents peuvent écrire aux enseignants mais pas à la vie scolaire ni à l'administration. Il serait préférable d'envoyer un mail au collège. La question va être soumise à réflexion pour simplifier le processus.

5) DHG :

L'année dernière, on a pu ouvrir une nouvelle classe. Cette année, on a eu des moyens en moins. De plus, la contrainte était de répartir de manière stricte les heures postes et les heures supplémentaires. La cartographie est de 0,5, dans l'espoir d'une éventuelle enveloppe supplémentaire.

Il y a eu la fermeture d'une classe car l'inspection académique part du principe qu'il y aura 106 élèves en 6°. Le décompte de l'établissement est différent et plus élevé. Il s'agit d'une affaire purement comptable : à 30 élèves par classe, il y a une cinquième sixième. À 29 élèves, on en a quatre. Selon le décompte de l'inspection, on aurait entre 26 et 27 élèves par classe. En troisième, il y a également un écart d'une vingtaine d'élèves entre le total de l'IA et celui de l'établissement. Une éventuelle dotation sera forcément pour les 6°.

Il y a donc beaucoup de dédoublements en 6°. Si ouverture il y a, les dédoublements seraient supprimés. Un problème se pose en histoire-géographie pour la répartition de services.

Le vote ne peut porter que sur la répartition de services.

Lecture de la motion sans vote.

Arrivée de M. MOULS. Passage à 20 votants.

Départ de Mme HENDERSEN. Passage à 19 votants.

Les parents d'élèves se disent prêts à soutenir les enseignants au niveau du collège. Un représentant des enseignants explique que l'ensemble du département est concerné par ces fermetures de classe, avec des effectifs à 30 élèves par classe en 6°. La Chapelle la Reine n'est pas considéré comme un collège rural, les élèves progressent sur les quatre années de scolarité : c'est en partie ce qui explique la réduction du nombre d'heures.


Vote : une abstention et 18 votes pour.

La session est levée à 19h20.

Secrétaire de séance :

A. NASTENHOVE

Président de séance :

Ju. VANET


ANNEXE

CA DU 21/02/2019

AFFAIRES FINANCIÈRES

1/ DBM n°6 (exercice 2018) présentée au CA pour information :

- Opération n°31 : Sur ALO, ajustement de la ligne budgétaire des amortissements réels 2018
- Opération n°32 : Sur AP, ajustement de la ligne budgétaire Projets divers (don du FSE pour la sortie « cinéma » du 20/12/18 à hauteur de 128,25€)
- Opération n°33 : Sur AP, ajustement de la ligne budgétaire Projets divers (don du FSE pour les sorties « musée de la grande guerre » des 18/10/18 et 10/12/18 à hauteur de 1 013,00€)
- Opération n°34 : Sur SRH, ajustement du service restauration suite aux constatations de produits scolaires 2018

2/ DBM n°1 (exercice 2019) présentée au CA pour information :

- Opération n°1 : Sur AP, ouverture subvention « Développement de l'éducation artistique et culturelle dans les collèges » (4 000,00€)

3/ Voyages rentrée 2019 :

DESTINATION	NOMBRE PARTICIPANTS	PART FAMILLES	PART COLLÈGE	COÛT TOTAL SORTIE
ANGLETERRE Mi-octobre (3 jours)	2 classes de 5 ^{ème} + 5 accomp.	Entre 175,00€ et 200,00€		
MONTSAUCHE LES SETTONS Du 01/10/19 au 04/10/19	30 élèves (4G5) + 5 accomp.	235,35€/élèves	1 177,00€	8 237,50€

4/ Autorisation d'encaisser pour les livres supplémentaires suite à Séjour Saint-Augustin (livre supplémentaire à 14,00€)

5/ Subvention de l'AS du collège à hauteur de 500,00€

6/ Don d'un mécène à hauteur de 2 000,00€ (classe orchestre)

Nous, agents techniques, enseignants, parents d'élèves, représentants de la commune,

C'est avec surprise et déception que nous avons pris connaissance de la DHG proposée au collège de la Chapelle la Reine. Elle est en baisse alors que l'éducation fait partie des priorités de la nation et qu'une pédagogie active est demandée aux enseignants.

Cette dotation entraîne de fait la fermeture d'une classe et la suppression de deux postes.

Elle ne tient pas compte de la réalité du terrain. Un écart important est constaté cette année (2019-2020) entre les prévisions de l'établissement et celles de l'inspection académique. En 3°, l'inspection académique prévoit un départ de vingt élèves vers les filières Prépa-Pro, ce qui représente un contingent considérable jamais atteint les années précédentes. De plus, il n'est nullement tenu compte des arrivées en cours d'année : vingt élèves supplémentaires ont été accueillis depuis le mois d'octobre alors que huit seulement ont quitté nos classes.

Bien qu'étant considéré comme un collège au public favorisé, le nombre d'élèves ayant besoin d'une pédagogie s'adaptant plus à leurs difficultés est important. Le nombre de PAP et PPRE est significatif (35 en 2018-2019). La section ULIS nécessite l'intégration d'élèves aux besoins spécifiques. Ces dispositifs permettant aux élèves de réussir leur scolarité nécessitent des moyens qui ne sont pas prévus dans la dotation horaire.

Notre collège est enfin reconnu comme participant à de nombreux projets pédagogiques : voyages linguistiques, classe orchestre donnent à l'établissement une ouverture sur l'Europe et sur les arts, comme préconisé par le ministère de l'Éducation nationale. Ces projets nécessitent eux aussi des moyens qui ne sont pas prévus par la dotation horaire.

C'est pourquoi nous demandons :

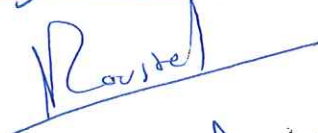
- la dotation horaire (deux fois 29h) nécessaire à la création d'une cinquième sixième et d'une cinquième troisième, niveaux dont les effectifs ont été fortement sous-estimés.
- une augmentation des heures postes allouées au collège Blanche de Castille pour permettre aux projets nécessaires à l'accompagnement des élèves de continuer (préparation au CFG,...)
- la prise en compte de l'intégration des élèves de la section ULIS dans les autres classes. L'intégration de ces élèves, l'année prochaine en 6°, justifie des effectifs réduits favorisant une pédagogie différenciée nécessaire à ce type de public.
- la mise à disposition de moyens pour financer les 7h de latin voulues par M. le Recteur
- la mise à disposition de moyens pour financer la demi-heure supplémentaire de français en classe de troisième, comme annoncée le 17 septembre 2018 conjointement par le ministre de l'Éducation nationale et par le ministre de la Culture
- la mise à disposition de moyens pour financer une deuxième LV2

NOTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRESENTEE DU JEUDI 21 FEVRIER 2019

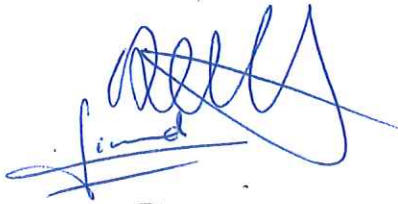
Collège BLANCHE DE CASTILLE
77760 LA CHAPELLE LA REINE

1/2

Signatures.

Roussel Nathalie 

SAINT-PIERRE Antoine 


ALLAIN Celine
Girard Catherine 

PAPIN Oriane 

PI Row Jen. Claude 

CILINOV Chastine 

GESCHIECK Claire 

TILER Léa
LABARTHE Aline 

GRONCHEC Gwenole 

POULY Lison 

AMORIC Alain 

VINGATARAIN Max
VAL Yannick 

TRABAUD Cécile 

VERMENSCH Elisabeth 

BREBANT Core 

FERRASAT Caroline 

FERRE Delphine 

DOSSET Pauline 

COUTRAS Sabine 

DINE Amélie 

FEBVRE Jacques 

MOULS Franck 

CILINOV Albert 

Chatagnon Lédric 

DEGAND Veronica 


Roussel Miriam 


MASSENOVE Xavier 

Ferret Corinne 

KIKUJI Catherine 

Franck MOULS 

- Président de l'association
des parents et élèves
Y. Bersegni 

- Représentante commu
Pégéné DUVAL 

BOSQUE Bernard 

Collège Blanche de Castille
49 rue du Général de Gaulle

77760 - La Chapelle la Reine

Le 21 février 2019

A Madame la Directrice d'Académie

S/C de Mme la Principale du collège Blanche de Castille

Objet : demande d'audience

Madame la Directrice d'Académie,

Les enseignants du collège Blanche de Castille sollicitent une audience sur les conditions de la rentrée 2019. Si, lors du Conseil d'Administration, nous avons voté pour la répartition de services, il n'en reste pas moins que la Dotation Horaire Globale reçue par notre établissement nous paraît tout à fait insuffisante pour répondre aux besoins de nos élèves.

Depuis plusieurs années, nous devons adapter nos besoins pédagogiques aux baisses régulières des heures allouées. Cette année, la DHG a baissé de manière importante sans que nous ayons perdu un nombre considérable d'élèves. Cette baisse drastique entraîne la fermeture d'une classe en 6^o, niveau où les besoins et les enjeux pédagogiques sont les plus importants.

L'équipe pédagogique est connue pour les projets qu'elle met en place : la classe orchestre, les voyages linguistiques, la participation au concours départemental de slam, le projet « Écrivains en herbe » sont autant de projets qui nécessitent un accompagnement spécifique et, par conséquent, un volume d'heures conséquent. Ce sont ces projets qui sont menacés par la baisse de la DHG.

1/2

La mise en place et le suivi de PAP et de PPRE, la préparation au CFG pour nos élèves les plus en difficulté, la différenciation pédagogique sont également primordiaux pour permettre la réussite des élèves. Ces dispositifs ne peuvent correctement fonctionner dans des classes dont les effectifs sont surchargés.

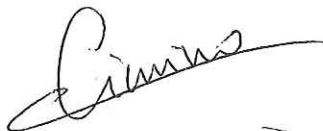
Notre collège contient également une section ULIS dont le bon fonctionnement nécessite des phases d'inclusion. Nous devrions accueillir l'année prochaine plusieurs élèves de niveau 6°. Nous ne pourrions guère les inclure si nos classes comptent déjà 29 élèves de moyenne.

C'est pourquoi, Madame la Directrice d'Académie, nous vous saurions gré de bien vouloir nous rencontrer.

Veillez agréer, Madame la Directrice d'académie, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les enseignants du collège Blanche de Castille

- Christine CIMINO :



- Xavier MASSENHOVE :



- Franck MOULS :



- Jean- Claude PIRON :



- Gilles TRABAND :



- Thibault EVEN :

